

*Les crédits*

niveau de vie inférieur pendant qu'elle poursuit des études universitaires. À la fin des études, tout le monde a droit au même traitement sur le marché du travail. Un traitement préférentiel fondé sur la couleur de la peau est aussi raciste que la discrimination. L'équité en matière d'emploi est discriminatoire par définition et est donc illégale.

Ce n'est pas avec une loi qu'on peut changer la société. Les tentatives libérales de sociologie appliquée ont été catastrophiques et ont divisé encore davantage la société canadienne. Par exemple, une loi libérale nous a donné le multiculturalisme, qui fait la promotion de nos différences plutôt que de nos similitudes. Elle fait de nous des Canadiens d'origine étrangère et demande que nous nous définissions en fonction de la couleur de notre peau, du pays de nos ancêtres ou, si toute autre catégorisation est impossible, de notre langue. Nous n'avons pas le droit d'être rien que des Canadiens. Le gouvernement actuel ne croit pas que cela existe.

Maintenant que le multiculturalisme a fait ressortir nos différences, le gouvernement veut institutionnaliser l'inégalité et le traitement préférentiel. Il veut diviser encore plus la population active au moyen d'un système de contingentement qui va reproduire une division artificielle des Canadiens fondée sur des caractéristiques arbitraires n'ayant aucun rapport avec leur capacité d'accomplir un travail. L'équité n'est pas l'égalité.

La députée de Western Arctic a dit plus tôt, aujourd'hui, qu'un traitement spécial n'est pas inéquitable. Comment le traitement spécial de groupes désignés entiers peut-il donc être gage d'égalité? De par sa nature même, un traitement spécial ne favorise pas l'égalité.

La même députée a dit qu'un seul et même traitement pour tous ne garantit pas l'égalité. Je suis d'accord avec la députée, mais pas pour les mêmes raisons. Les Canadiens devraient être assurés d'avoir des possibilités égales en matière d'éducation et d'emploi, notamment, et le droit de ne pas être victimes de discrimination pour des raisons qui n'ont rien à voir avec leur compétence.

La députée conviendra sans doute, à la lumière de ses propres réalisations, que même si nous sommes tous traités de la même façon, nous ne suivons pas tous le même chemin dans la vie. Nous ne finissons pas tous boulanger de quartier ni dirigeant de multinationale. Nous sommes différents les uns des autres et nous ne visons pas tous les mêmes buts. Même traités de la même façon, des frères finissent par travailler dans des domaines totalement différents et par occuper des postes de niveaux divers. Des possibilités égales ne mènent pas forcément à des résultats égaux.

Chaque fois que le gouvernement actuel décide qu'il y a un problème, il essaie de le résoudre au moyen d'une réglementation accrue et d'une loi inopportune et peu judicieuse. Par exemple, c'est la même idéologie de réglementation excessive qui préside à la façon libérale de contenir la criminalité. Au lieu de cibler spécifiquement les contrebandiers d'armes et les criminels qui font un mauvais usage des armes, le gouvernement va forcer tous les propriétaires d'armes à enregistrer celles-ci. Cette approche au petit bonheur ne marche pas. Elle ne fait que créer d'autres emplois de gratte-papier alors que le gouvernement espère seulement que les criminels feront enregistrer leurs armes. Dans le cas de l'équité en matière d'emploi, l'employeur

plein de préjugés se compromettra lui-même en remplissant toute la papperasse.

Je suis tout à fait en faveur de l'élimination de la discrimination, mais nous ne pouvons pas légiférer sur les comportements et nous ne pouvons pas imposer l'égalité à l'aide de lois. Il faut s'attaquer à ceux qui enfreignent la loi. Il ne faut pas créer d'autres règles et d'autres tracasseries administratives qui ne règlent rien. La sociologie appliquée ne fonctionne pas.

Les Canadiens sont en faveur de l'égalité; ils ne veulent pas qu'on crée davantage de groupes possédant des droits et des privilèges spéciaux. Ils veulent que l'on mette fin à la discrimination et non qu'on l'aggrave comme seul peut le faire le gouvernement libéral. Les Canadiens veulent avoir du succès en fonction uniquement de leur mérite personnel et de leurs réalisations, et non grâce à la couleur de leur peau ou de quelque autre critère arbitraire déterminé par le gouvernement.

Une politique d'équité en matière d'emploi mènera à l'inégalité. Elle provoquera l'intolérance dans notre société et entraînera une plus grande incompréhension entre les gens. L'élimination de l'intolérance et de la discrimination dans notre société est un objectif souhaitable.

Je mets en doute les moyens pris par le gouvernement pour atteindre cet objectif. Tout ce que le gouvernement obtiendra, c'est une plus grande intolérance. Avec l'équité dans l'emploi, comment un membre d'un groupe désigné pourra-t-il un jour être certain qu'il est arrivé où il est par ses efforts et son travail acharné? Même si cette personne sait qu'elle a mérité toutes ses promotions et toutes ses augmentations de salaire, comment en convaincra-t-elle les jaloux et les sceptiques? Le candidat qui n'obtient pas de promotion croira-t-il que c'est parce que celui qui l'a obtenue la mérite ou s'en prendra-t-il à l'équité dans l'emploi? Les employeurs seront-ils forcés de justifier chacune de leurs décisions?

• (1635)

Avec le programme d'équité, toutes les promotions susciteront le doute, que ce soit parce que le candidat retenu fait partie d'un groupe désigné et que d'autres employés contestent ses qualifications ou parce que le candidat retenu ne fait pas partie d'un tel groupe et que le gouvernement veut savoir pourquoi l'entreprise n'a pas retenu une personne d'un groupe désigné.

Les entreprises privées devraient avoir le droit d'embaucher qui elles veulent. Cependant, je suis tout à fait d'accord pour qu'il y ait des poursuites lorsque l'on peut prouver qu'il y a discrimination systémique. Personne ne devrait subir de la discrimination sur le marché du travail. Les gens devraient être embauchés et promus en fonction de leur mérite. Il est vrai que nous n'avons jamais éradiqué les préjugés, mais il y a d'autres moyens qu'un système de quotas pour contrer les pratiques d'embauchage injustes. Nous devrions appliquer des lois qui visent spécifiquement ceux qui ont des pratiques d'embauchage ou des conditions d'emploi discriminatoires.

En se faisant l'avocat de l'équité dans l'emploi, le gouvernement libéral admet qu'il ne croit pas que les membres des groupes désignés puissent se tailler une place en comptant sur leur seul mérite et, pour cette raison, il contraindra les entreprises à adopter des quotas et il leur imposera des sanctions pécuniaires. De telles mesures raviveront-elles l'intolérance lorsque quelques travailleurs mécontents s'en prendront à tort à l'équité dans